



COPIE DE RESOLUTION

Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre tenue le 13 mai 2020, à 19h00, par visioconférence.

Étaient présents :

M. Yves Prud'homme, Président
M. Jean Gascon, Vice-Président
M. Raymond Brazeau
M. André Charette
M. Ghislain Collin
Mme Mélanie Grenier
Mme Mélanie Lampron
M. Éric Lévesque
M. Gilbert Pilote
M. Hervé Taillon

Mun. Lac-des-Écorces
Mun. Lac-Saint-Paul
Mun. Lac-du-Cerf
Mun. Sainte-Anne-du-Lac
Mun. Notre-Dame-de-Pontmain
Mun. Kiamika
Mun. Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Mun. Mont-Saint-Michel
Mun. Ferme-Neuve
Mun. Chute-Saint-Philippe

20-05-3723 AVIS DE PROJET – AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

ATTENDU que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre veut agrandir son lieu d'enfouissement technique;

ATTENDU que ladite Régie doit déposer un avis de projet, auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Jean Gascon, appuyé par M. Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre dépose, auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, un avis de projet dans le cadre de son projet d'agrandissement de son lieu d'enfouissement technique.

Il est également résolu de mandater M. André Simard, ingénieur, à faire toutes les demandes nécessaires (verbales ou écrites) ou de procéder à tous autres actes jugés utiles au projet et ce, auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatique ou autres organismes en ce qui a trait au présent dossier.

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, toujours dans le cadre du présent projet, s'engage à payer tous les frais inhérents, présents et futurs, qui pourraient s'appliquer à la présente demande d'avis de projet.

M. Jimmy Brisebois, Directeur général ou Mme Carole Boudrias, Directrice générale adjointe sont autorisés à signer tous les documents, présents et à venir, concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

ADOPTÉE à l'unanimité

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, donnée le quatorzième jour de mai 2020.

M. Jimmy Brisebois
Directeur général